

AVIS DE SOCIETES**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

La Société Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mme Abir Matmti et Mr Walid MOUSSA.

BILAN : LES ACTIFS
(Chiffres en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 31 décembre	
		2018	2017
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		3 430 424	3 415 197
Moins: amortissements		<2 772 304>	<2 664 495>
	(1)	658 120	750 702
Immobilisations corporelles		120 824 070	117 571 508
Moins: amortissements		<92 070 510>	<86 701 101>
	(1)	28 753 560	30 870 407
Immobilisations financières		285 104	300 421
Moins: provisions		<189 570>	<189 570>
	(2)	95 534	110 851
Total des Actifs immobilisés		29 507 214	31 731 960
Total des actifs non courants		29 507 214	31 731 960
Actifs courants			
Stocks		17 893 785	14 306 527
Moins: provisions		<2 326 240>	<1 904 814>
	(3)	15 567 545	12 401 713
Clients et comptes rattachés		42 850 468	38 891 869
Moins: provisions		<8 755 627>	<8 240 132>
	(4)	34 094 841	30 651 737
Autres actifs courants		6 908 687	4 292 596
Moins: provisions		<132 345>	<132 345>
	(5)	6 776 342	4 160 251
Placements et autres actifs financiers	(6)	14 438	15 178
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	10 038 934	6 895 533
Total des actifs courants		66 492 100	54 124 412
TOTAL DES ACTIFS		95 999 314	85 856 372

BILAN :
LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(Chiffres en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 31 décembre	
		2018	2017
Capitaux propres			
Capital social		37 691 950	36 476 100
Réserves		3 647 610	3 658 172
Réserves Consolidées		1 412 091	80 632
Subventions reçues		410 555	644 869
Fond social		27 687	31 486
Résultats reportés		104 030	-
Intérêts Minoritaires		109 915	110 617
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		43 403 838	41 001 876
Résultat de l'exercice		12 351 657	9 207 445
<i>Part du groupe</i>		<i>11 863 367</i>	<i>8 808 005</i>
<i>Intérêts des minoritaires dans le résultat</i>		<i>488 290</i>	<i>399 440</i>
dont: Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		2 355 725	1 215 850
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	55 755 495	50 209 321
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	(9)	2 029 528	1 404 586
Autres passifs financiers	(10)	9 619 035	12 894 748
Provisions		88 335	88 335
Total des passifs non courants		11 736 898	14 387 669
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	18 019 482	13 225 177
Autres passifs courants	(12)	9 168 334	6 237 852
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	1 319 105	1 796 353
Total des passifs courants		28 506 921	21 259 382
Total des passifs		40 243 819	35 647 051
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		95 999 314	85 856 372

ETAT DE RESULTAT
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 31 décembre	
		2018	2017
Revenus	(14)	91 437 333	80 460 782
Coût des ventes	(15)	<57 066 737>	<49 960 620>
Marge brute		34 370 596	30 500 162
Autres produits d'exploitation	(16)	237 808	656 047
Frais de distribution	(17)	<4 878 197>	<4 106 108>
Frais d'administration	(18)	<11 608 600>	<11 621 558>
Autres charges d'exploitation	(19)	<3 838 709>	<2 453 904>
Résultat d'exploitation		14 282 898	12 974 639
Charges financières nettes	(20)	<1 408 158>	<1 489 182>
Autres gains ordinaires		5 658 429	778 517
Autres pertes ordinaires		<1 667 466>	<298 198>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		16 865 703	11 965 776
Impôt sur les bénéfices	(21)	<4 514 046>	<2 758 331>
Résultat des activités ordinaires après impôt		12 351 657	9 207 445
Résultat net de l'exercice		12 351 657	9 207 445
Résultat Consolidé Part du Groupe		11 863 367	8 808 005
Part des minoritaires		488 290	399 440

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisien)

	Au 31 décembre	
	2018	2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	97 833 625	88 943 552
Intérêts reçus	13 891	13 433
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel	<79 816 211>	<69 487 388>
Encaissements provenant de l'Etat (TVA)	-	80 107
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	<7 637 956>	<7 272 378>
Intérêts payés	<560 120>	<420 261>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	9 833 229	11 857 065
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	<3 264 999>	<3 259 792>
Encaissements sur cession d'immobilisations	2 560 827	177 740
Décaissements pour acquisition d'immob. financières	<14 000>	-
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	20 000	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<698 172>	<3 082 052>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement dépôt de garantie	262 735	175 545
Décaissement dépôt de garantie	<87 514>	<27 762>
Dividendes et autres distributions payés	<5 978 663>	<5 227 075>
Encaissement d'emprunts	7 200 000	5 300 000
Remboursement d'emprunts	<7 381 033>	<7 950 000>
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	<5 984 475>	<7 729 292>
Incidences des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalents de liquidités	395 752	355 383
Variation de trésorerie	3 546 334	1 401 104
Trésorerie au début de l'exercice	5 760 809	4 359 705
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9 307 143	5 760 809

Notes aux Etats Financiers

Présentation du Groupe

Le Groupe Air Liquide Tunisie est constitué comme suit :

Sociétés	Activité
Air Liquide Tunisie	Production des gaz industriels et médicaux
Air Liquide Tunisie Services	Commercialisation des gaz industriels et médicaux, de matériel de soudage et de matériel médical
VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie)	Vente et location de matériel de soin à domicile
Air Liquide SPECNA	Production de gaz spéciaux

Principaux indicateurs des sociétés du Groupe :

(En milliers de dinars)

Sociétés	Total Bilan	Capitaux Propres	Résultat net
Air Liquide Tunisie	79 582	51 842	9 961
Air Liquide Tunisie Services	59 182	5 331	4 488
VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie)	693	60	62
Air Liquide SPECNA	6 455	897	732

Air Liquide Tunisie Services est une société anonyme régie par la loi 91-44 du 13 juillet 1991 sur le commerce de distribution.

Elle a été créée le 15 juin 1992 avec un capital de 750.000 dinars, détenu à concurrence de 99,992% par Air Liquide Tunisie.

VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie) est une société à responsabilité limitée au capital de 200.000 dinars divisé en vingt mille parts de dix dinars chacune.

Air Liquide Specna est une société à responsabilité limitée au capital de 150.000 dinars divisé en mille cinq cents (1 500) parts sociales de cents dinars (100) chacune, attribuées aux associés comme suit :

500 parts sociales à Air Liquide Tunisie Services –SA _____ 50 000 Dinars
500 parts sociales à Air Liquide Maroc –SA _____ 50 000 Dinars
500 parts sociales à Air Liquide Egypt –SARL _____ 50 000 Dinars

1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie sont établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, et par la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001, portant mise à jour du code des sociétés commerciales.

Les états financiers consolidés sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Les états financiers consolidés comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes.

PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend :

- Air Liquide Tunisie : société mère,
- Air Liquide Tunisie Services : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie,
- VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie) : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie Services,
- Air Liquide Specna : filiale détenue à hauteur de 33.33% par Air Liquide Tunisie Services.

La méthode de consolidation utilisée est la méthode d'intégration globale. Ainsi, tous les comptes, tant de l'actif que du passif, sont incorporés poste par poste au bilan de la société mère avec constatation au passif des droits des actionnaires minoritaires. La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

▪ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

▪ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables et, en général, tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

▪ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de marchandises et de produits fabriqués, de la prestation de services et de l'utilisation des ressources par des tiers.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant de la prestation de services sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus.

▪ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)
- Les stocks de matériel de soudage
- Les stocks de matériel médical

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leur prix de revient qui comprend le prix d'achat majoré des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les travaux chevauchant sur plusieurs exercices sont comptabilisés en stock de travaux en cours lorsque le revenu correspondant n'est pas réalisé au sens de la norme comptable sur les revenus.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

▪ **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31.12.2017	Acquisition	Virement de compte à compte	Autres variations	Valeurs brutes au 31.12.2018
Immobilisations incorporelles	3 415 197	-	15 227	-	3 430 424
Survaleur (1)	1 059 266	-	-	-	1 059 266
Logiciels	2 295 931	-	15 227	-	2 311 158
Fonds de commerce	60 000	-	-	-	60 000
Immobilisations corporelles	117 571 508	5 189 374	<15 227>	<1 921 585>	120 824 070
Terrains	909 214	-	-	<1 920>	907 294
Constructions	4 227 842	187 899	270 578	<290 662>	4 395 657
Matériel et outillage	48 452 195	302 616	2 336 936	<325 284>	50 766 463
Matériel de transport	5 880 340	1 067 603	406 422	<864 571>	6 489 794
M.M.B & A.A.I	16 077 672	6 907	259 287	<439 148>	15 904 718
Emballages	39 687 086	-	1 092 804	-	40 779 890
Immobilisations encours	2 337 159	3 624 349	<4 381 254>	-	1 580 254
Total	120 986 705	5 189 374	-	<1 921 585>	124 254 494

(1) Ce montant correspond à l'écart d'acquisition dégagé lors de l'intégration de la société VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie).

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31.12.2017	Dotations 2018	Autres variations	Amortissements au 31.12.2018
Immobilisations incorporelles	2 664 495	107 809	-	2 772 304
Survaleur	476 670	52 963	-	529 633
Logiciels	2 187 825	54 846	-	2 242 671
Immobilisations corporelles	86 701 101	6 404 345	<1 034 936>	92 070 510
Terrains	-	-	-	-
Constructions	2 302 625	339 011	<75 091>	2 566 545
Matériel et outillage	35 321 598	3 596 981	<27 398>	38 891 181
Matériel de transport	4 223 833	756 617	<864 571>	4 115 879
M.M.B & A.A.I	11 767 018	270 766	<67 877>	11 969 907
Emballages	33 086 027	1 440 970	1	34 526 998
Total	89 365 596	6 512 154	<1 034 936>	94 842 814

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017
Titres de participation (a)	13 555	13 555
Souscription Emprunt National	30 000	50 000
Prêts au personnel (b)	59 011	60 636
Dépôts et cautionnements	182 538	176 230
Total brut	285 104	300 421
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	<189 570>	<189 570>
Total net	95 534	110 851

(a) Il s'agit de la souscription de 100 actions nominatives dans le capital de l'Institut Méditerranéen des Technologies de la Métallurgie « IMTT ».

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017
Gaz	4 403 728	2 656 372
Matériel de soudage	3 078 307	2 570 767
Matériel médical	5 511 471	3 873 632
Matières premières	353 806	283 279
Matières consommables	3 666 577	3 456 586
Matériels gaz	721 043	651 653
Marchandises en transit	157 641	795 695
Travaux en-cours	1 212	18 543
Total brut	17 893 785	14 306 527
Provision pour dépréciation des stocks	<2 326 240>	<1 904 814>
Total net	15 567 545	12 401 713

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017
Clients	30 641 014	26 718 308
Clients, effets à recevoir	3 453 827	3 933 429
Clients douteux ou litigieux	8 755 627	8 240 132
Total brut	42 850 468	38 891 869
Provision pour dépréciation des comptes clients	<8 755 627>	<8 240 132>
Total net	34 094 841	30 651 737

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017
Etat, crédit de TVA	4 642 498	3 007 834
Impôt sur les sociétés à liquider	-	-
Consignations en douane	396 083	128 829
Charges comptabilisées d'avance	59 251	173 354
Autres actifs courants	1 810 855	982 579
Total brut	6 908 687	4 292 596
Provision pour dépréciation des autres actifs	<132 345>	<132 345>
Total net	6 776 342	4 160 251

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	12 260	13 000
Titres de placement	2 178	2 178
Total	14 438	15 178

NOTE 7 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017
Banque de Tunisie	9 994 320	6 868 218
UBCI	2 087	8 833
Caisses	39 903	15 858
Autres établissements bancaires	2 624	2 624
Total	10 038 934	6 895 533

BILAN – CAPITAUX PROPRES ET PASSIF**NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31 décembre 2017 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2017	Autres variations	Au 31 décembre 2018 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	36 476 100	-	1 215 850	37 691 950
Réserve légale	3 533 622	113 987	1	3 647 610
Autres réserves	124 550	<124 550>	-	-
Résultats reportés	-	104 030	-	104 030
Subvention d'investissement	644 869	-	<234 314>	410 555
Fond social	31 486	85 000	<88 799>	27 687
Réserves consolidées	80 632	1 831 047	<499 588>	1 412 091
Intérêts des minoritaires	110 617	-	<702>	109 915
Résultat de l'exercice	9 207 445	<9 207 445>	12 351 657	12 351 657
Compte spécial d'investissement	-	1 215 850	<1 215 850>	-
Total	50 209 321	<5 982 081>	11 528 255	55 755 495

(a) Il s'agit du capital social de la société mère, Air Liquide Tunisie. Il est divisé en 1.507.678 actions de 25 Dinars chacune.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	891 193	59,11%
Banque de Tunisie	255 826	16,97%
Banque Nationale Agricole	166 784	11,06%
Autres	193 875	12,86%
Total	1 507 678	100,00%

NOTE 9 : EMPRUNTS

Le solde de ce poste représente le montant en principal à long terme des emprunts, ainsi que le montant à terme en principal relatif aux contrats de location financement contractés par les sociétés du groupe.

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017
Dépôt de garantie bouteilles (a)	9 094 007	12 207 463
Dépôt fondant (b)	525 028	687 285
Total	9 619 035	12 894 748

(a) Il s'agit des dépôts de garantie emballages. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils sont pris par le client.

(b) Le solde de ce poste représente les dépôts reçus de nos clients qui seront amortis sur la durée du contrat.

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017
Fournisseurs d'exploitation	12 204 255	3 673 659
Fournisseurs d'immobilisations	837 341	1 420 513
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	4 975 056	7 962 445
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	-	106 539
Fournisseurs retenue de garantie	2 830	62 021
Total	18 019 482	13 225 177

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017
Charges à payer (a)	1 713 531	1 900 740
Produits constatés d'avance	509 443	532 471
C.N.S.S.	963 483	942 396
Compte courant d'associés (b)	859 487	87 063
Impôts et autres taxes	2 517 405	777 132
Autres créiteurs	2 604 985	1 998 050
Total	9 168 334	6 237 852

a) Ce poste enregistre essentiellement les charges du personnel à payer relatives aux départs à la retraite et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017
Banque de Tunisie	730 753	1 134 724
Autres établissements bancaires	1 038	-
Intérêts échus non courus	55 000	-
Echéance Emprunts à moins d'un an	532 314	661 629
Total	1 319 105	1 796 353

ETAT DE RESULTAT

NOTE 14 : REVENUS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2018	2017
Ventes de gaz	66 723 318	59 941 489
Ventes de matériels	24 714 015	20 519 293
Total	91 437 333	80 460 782

NOTE 15 : COÛT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2018	2017
Achats consommés	38 742 923	32 455 304
Frais de personnel	6 779 059	5 747 384
Dotation aux provisions et amortissements	6 276 613	6 832 370
Autres charges directes	5 268 142	4 925 562
Total	57 066 737	49 960 620

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2018	2017
Produits divers d'exploitation	3 494	365 580
QP des subventions d'investissement inscrite au résultat	234 314	290 467
Total	237 808	656 047

NOTE 17 : COÛTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2018	2017
Achats non stockés	360 755	182 651
Frais de personnel	709 709	582 769
Services extérieurs	3 368 848	2 824 802
Dotations aux provisions et amortissements	438 885	515 886
Total	4 878 197	4 106 108

NOTE 18 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2018	2017
Frais de personnel	6 373 570	6 146 185
Services extérieurs	4 121 187	4 279 154
Achats non stockés	380 264	382 838
Dotations aux provisions et amortissements	733 579	813 381
Total	11 608 600	11 621 558

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2018	2017
Redevances groupe	2 292 922	2 020 837
Services extérieurs	615 787	433 067
Dotations aux provisions et amortissements	930 000	-
Total	3 838 709	2 453 904

NOTE 20 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2018	2017
Charges financières	2 967 684	2 648 283
Intérêts débiteurs des comptes courants	124 546	183 564
Pertes de change	2 305 534	2 106 208
Autres charges financières	537 604	358 511
Produits financiers	<1 559 526>	<1 159 101>
Intérêts créditeurs des comptes courants	<14 265>	<11 086>
Gain de change	<1 545 261>	<1 148 015>
Charges financières nettes	1 408 158	1 489 182

NOTE 21 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales, ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et de réinvestissement.

NOTE 22 : NOTE SUR LES PARTIES LIÉES

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date 1^{er} janvier 2015, un contrat de services avec la société Air Liquide SA, ayant pour objet la fourniture du droit d'usage de logiciels et de services informatiques incluant l'approvisionnement d'équipements, support technique et maintenance moyennant le paiement d'une facture semestrielle.
La charge totale de l'exercice 2018 relative à cette convention s'est élevée à 565.587 DT, le montant non encore réglé au 31 décembre 2018 est de 565.587 DT.
- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu avec la société Air Liquide SA, un contrat de licence de technologie ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3,2% calculée par rapport aux ventes nettes de la société Air Liquide Tunisie SA et ses filiales.

La charge relative à l'exercice 2018 au titre de cette convention s'est élevée à 2.072.992 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 28 mai 1998, un contrat de licence de marques avec la société Air Liquide SA ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3% calculée sur les ventes nettes de la société Air Liquide Tunisie SA et ses filiales.

La charge relative à l'exercice 2018 au titre de cette convention s'est élevée à 219.930 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 1^{er} février 2018, un contrat de prestation de services informatiques intra-groupe avec la société Air Liquide SA ayant pour objet la réalisation de services informatiques dans le cadre du projet d'assistance informatique (Help Desk) du Hub AMEI, de l'IT area management et du support Infrastructure AMEI.

Le montant total facturé à la société Air Liquide SA en 2018 s'est élevé à 47.919 euros soit 153.521 DT.

- Aucune facturation n'a eu lieu en 2018 entre la société Air Liquide Tunisie et la société Air Liquide Maroc au titre du contrat de services conclu entre les deux parties en date du 1^{er} juillet 2015.

Par ailleurs, le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2018 s'élève à 157.126 Euro soit 538.501 dinars.

NOTE 23 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2018	2017
<i>Engagements reçus</i>		
Cautions douanières	184 188	330 628
Cautions sur marchés	6 086 391	4 513 663
Total	6 270 579	4 844 291

Rapport Général

Mesdames et Messieurs les actionnaires de

La société AIR LIQUIDE TUNISIE SA
37 RUE DES ENTREPRENEURS
Z.I. LA CHARGUIA II – 2035 ARIANA

I. Rapport sur les états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe AIR LIQUIDE TUNISIE comprenant le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de **55.157.290 DT** y compris le résultat bénéficiaire (part du Groupe) de l'exercice s'élevant à **11.863.367 DT** ainsi que la part des minoritaires de **598.205 DT**.

A notre avis, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états.

financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des créances clients au 31 décembre 2018

Les créances clients, figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut de 42.850.468 dinars et provisionnées à hauteur de 8.755.627 dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan (voir note 4).

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à évaluer ces créances et apprécier les éventuels risques liés au recouvrement.

Observation

Nous attirons votre attention qu'au 31 décembre 2018, les capitaux propres de la société VITALAIRE se trouvent inférieurs à la moitié de son capital social en raison des pertes cumulées.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectué, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de

Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Tunis, le 19 avril 2019

Les commissaires aux comptes

Conseil Audit Formation

Société Mourad Guellaty et Associés

Abir Matmti

Walid Moussa